



DÉCLARATION DE REVENUS

2023



Écrivez à l'encre bleue ou noire.

Renseignements sur vous

(consultez la page 15 du guide)

Nom de famille

1	[Nom de famille]
---	------------------

Prénom

2	[Prénom]
---	----------

Date de naissance

6	A A A A M M J J
---	-----------------

Langue de correspondance

4	Sexe: 1 <input type="checkbox"/> masculin 2 <input type="checkbox"/> féminin	5 (s'il s'agit de votre première déclaration de revenus): 1 <input type="checkbox"/> français 2 <input type="checkbox"/> anglais
---	--	--

Appartement

Numéro

Rue, case postale

7	[Appartement]	[Numéro]	[Rue, case postale]
---	---------------	----------	---------------------

Ville, village ou municipalité

Province

Code postal

8	[Ville, village ou municipalité]	[Province]	[Code postal]
---	----------------------------------	------------	---------------

Pour pouvoir recevoir des notifications par texto ou par courriel lorsque certains événements se produisent dans votre dossier, remplissez la ligne 10 ou 10.1, ou ces deux lignes. Consultez le guide.

Ind. rég. Téléphone

10	Téléphone (pour textos)	<input type="checkbox"/>
----	-------------------------	--------------------------

10.1	Adresse courriel	<input type="checkbox"/>
------	------------------	--------------------------

Votre numéro d'assurance sociale (NAS)

11	[NAS]
----	-------

Votre situation le 31 décembre 2023

(voyez la définition du terme conjoint au 31 décembre 2023)

12	1 <input type="checkbox"/> sans conjoint ou conjointe 2 <input type="checkbox"/> avec conjoint ou conjointe
----	---

Si votre situation (ligne 12)

est différente de celle inscrite en 2022,

inscrivez la date du changement. **2 0**

A A M M J J

Votre statut de résidence fiscale

Si, le 31 décembre 2023, vous ne résidiez pas au Québec, inscrivez la province, le territoire ou le pays où vous résidiez. Consultez le guide.

17	[Province, territoire ou pays]
----	--------------------------------

Si vous n'avez pas résidé au Canada toute l'année, inscrivez la date de votre arrivée de votre départ

18	2 0 A A M M J J	2 0 A A M M J J
----	-----------------	-----------------

Raison de votre arrivée ou de votre départ. Consultez le guide. **0**

19	[Raison de votre arrivée ou de votre départ]
----	--

Si vous avez indiqué une date à la ligne 18, inscrivez le montant de vos revenus gagnés pendant que vous ne résidiez pas au Canada.

Si vous n'avez eu aucun revenu, inscrivez 0.

19	Si vous n'avez eu aucun revenu, inscrivez 0.
----	--

Période couverte par la déclaration

Date de la faillite (s'il y a lieu)

21	2 0 2 3 M M J J	1 <input type="checkbox"/> avant la faillite
----	-----------------	--

2 après la faillite

Choix relatif au calcul de la cotisation au RRQ pour un travail autonome (si vous avez coché la case 1). Consultez le guide.

Si vous êtes bénéficiaire d'une fiducie désignée, consultez le guide.

Si les renseignements ci-dessus concernent une personne décédée,

inscrivez la date de son décès. **2 0**

A A M M J J

Si vous produisez une ou des déclarations distinctes pour l'année du décès, cochez ci-après. Consultez le guide.

23	[Date de son décès]	<input type="checkbox"/>
----	---------------------	--------------------------

Si vous avez reçu ou aliéné (vendu, cédé, échangé, donné, etc.) de la monnaie virtuelle, cochez ci-après.

24	[Monnaie virtuelle]	<input type="checkbox"/>
----	---------------------	--------------------------

Renseignements sur votre conjoint au 31 décembre 2023

Nom de famille

31	[Nom de famille]
----	------------------

Prénom

32	[Prénom]
----	----------

Date de naissance

A A A A M M J J

36	[Date de naissance]
----	---------------------

Si votre conjoint est décédé en 2023, inscrivez la date de son décès. **2 0 2 3**

37	[Date de son décès]
----	---------------------

Numéro d'assurance sociale (NAS)

41	[NAS]
----	-------

Si votre conjoint a gagné des revenus comme travailleur autonome ou s'il a reçu un relevé 29, cochez ci-après.

50	<input type="checkbox"/>
----	--------------------------

Revenu net de votre conjoint. Consultez le guide.

S'il n'a eu aucun revenu, inscrivez 0.

51	[Revenu net]
----	--------------

Statut de résidence fiscale de votre conjoint

Si, le 31 décembre 2023, votre conjoint ne résidait pas au Québec, inscrivez la province, le territoire ou le pays où il résidait.

52	Consultez le guide à la ligne 17.
----	-----------------------------------



I301 ZZ 73514849

Formulaire prescrit

Revenu total

Si vous avez occupé un emploi hors du Canada, cochez ci-après.

94

Si vous avez occupé un emploi au Canada mais hors du Québec, cochez ci-après.

95

Cotisation au RPC. Consultez le guide.

96

↓

Cotisation au RRQ, *relevé 1, case B*

98

↓

Salaire admissible au RPC

96.1

↓

Salaire admissible au RRQ, *relevé 1, case G.*

98.1

↓

Cotisation au RQAP, *relevé 1, case H*

97

↓

Consultez le guide.

98.1

↓

Commissions reçues, *relevé 1, case M*

100

↓

Avantage imposable, *relevé 1, cases G-1 et L-2*

102

↓

Revenus d'emploi, *relevé 1, case A*

Correction des revenus d'emploi, si vous avez reçu un relevé 22 (grille de calcul 105)

+ 105

↓

Autres revenus d'emploi. Consultez le guide.

Précisez. 106 0

+ 106

↓

Cotisations à un régime d'assurance salaire

165

↓

+ 107

↓

Prestations d'assurance parentale, *relevé 6, case A*

+ 110

↓

Prestations d'assurance emploi, *feuillet T4E*

+ 111

↓

Pension de sécurité de la vieillesse. Consultez le guide.

+ 114

↓

Prestations du RRQ ou du RPC, *relevé 2, case C*

+ 119

↓

Prestations d'un régime de retraite, d'un REER, d'un FERR, d'un RPDB ou d'un RPAC/RVER, ou rentes

+ 122

↓

➤ Revenus de retraite transférés par votre conjoint. Consultez le guide.

+ 123

↓

Dividendes de sociétés canadiennes imposables

Montant réel des dividendes déterminés

166

↓

Montant imposable

+ 128

↓

Intérêts et autres revenus de placement

+ 130

↓

Revenus de location.

Annexez le formulaire TP-128 ou les états financiers.

Revenus bruts

168

↓

Revenus nets

+ 136

↓

Gains en capital imposables (consultez le guide). Remplissez l'annexe G.

+ 139

↓

Pension alimentaire reçue (montant imposable)

+ 142

↓

Prestations d'assistance sociale, *relevé 5, case A*, et aide financière semblable, *relevé 5, case B*

+ 147

↓

Indemnités de remplacement du revenu et versement net des suppléments fédéraux.

Précisez. 149

+ 148

↓

Autres revenus.

PCMRE, PCREPA
ou PCTCC

169

↓

Précisez. 153

+ 154

↓

Revenus nets d'entreprise (montant de la ligne 34 de l'annexe L)

+ 164

↓

Additionnez les montants des lignes 101 et 105 à 164.

Revenu total

= 199

↓

Revenu net

Déduction pour travailleur. Consultez le guide.

201 ↓

Déduction pour régime de pension agréé (RPA), *relevé 1, case D*

+ 205

↓

Dépenses d'emploi et déductions liées à l'emploi.

Précisez. 206

+ 207

↓

Déduction pour REER ou RPAC/RVER

RAP ou REEP

212

↓

+ 214

↓

Déduction pour CELIAPP

+ 215

↓

Pension alimentaire payée (montant déductible). Consultez le guide.

+ 225

↓

Numéro d'assurance sociale (NAS) du bénéficiaire

224

↓

+ 228

↓

Frais de déménagement. Remplissez le formulaire TP-348.

+ 231

↓

Frais financiers et frais d'intérêts. Consultez le guide aux lignes 231 et 260.

+ 231

↓

Perte à l'égard d'un placement dans une entreprise. Remplissez le formulaire TP-232.1.

Total des pertes

233

↓

Perte admissible

+ 234

↓

Déduction pour particulier habitant une région éloignée reconnue (formulaire TP-350.1)

+ 236

↓

Déduction pour frais d'exploration et de mise en valeur

+ 241

↓

Déduction pour revenus de retraite transférés à votre conjoint au 31 décembre. Remplissez l'annexe Q.

+ 245

↓

Déduction pour remboursement de sommes reçues en trop. Consultez le guide.

+ 246

↓

Déduction pour cotisation au RRQ, au RPC ou au RQAP.

Précisez. 248.1

↓

+ 248

↓

Autres déductions. Consultez le guide.

Précisez. 249

↓

+ 250

↓

Report du rajustement des frais de placement. Consultez le guide.

+ 252

↓

Additionnez les montants des lignes 201 à 207, 214 à 231 et 234 à 252. **Total des déductions**

= 254

↓

Montant de la ligne 199 moins celui de la ligne 254

= 256

↓

Rajustement des frais de placement (consultez le guide). Remplissez l'annexe N.

+ 260

↓

Additionnez les montants des lignes 256 et 260.

+ 260

↓

Si le résultat est négatif, inscrivez 0. Reportez le résultat à la page 3.

Revenu net

= 275

↓



1302 ZZ 73514850



Joignez vos documents ici (ne joignez pas les documents non requis).

Si vous avez un solde à payer et que vous le payez par chèque ou mandat, joignez votre paiement et le bordereau de paiement à la page 1.

T

TP-1.D (2023-12) 3 de 4

Revenu imposable

Montant de la ligne 275

Rajustement de déductions. Consultez le guide.

Précisez. 277

275	
276	
278	
= 279	

Prestation universelle pour garde d'enfants et revenus d'un régime enregistré d'épargne-invalidité. Consultez le guide.

Additionnez les montants des lignes 275 à 278.

Déductions pour investissements stratégiques. Consultez le guide.

Précisez. 286

+

287

+

†

Pertes d'autres années, autres que des pertes nettes en capital.

Précisez. 289.1

+

289

+

†

Pertes nettes en capital d'autres années. Consultez le guide aux lignes 276 (point 9) et 290.

+

290

+

†

Déduction pour gains en capital. Consultez le guide.

+

292

+

†

Déduction pour revenus « situés » dans une réserve

+

293

+

†

Déductions pour certains revenus. Consultez le guide.

+

295

+

†

Déductions diverses. Consultez le guide.

Précisez. 296

+

297

+

†

Additionnez les montants des lignes 287 à 297.

Total des déductions =

Montant de la ligne 279 moins celui de la ligne 298. Si le résultat est négatif, inscrivez 0.

Revenu imposable =

298

+

299

+

Crédits d'impôt non remboursables

Montant personnel de base

17 183,00

Redressement pour indemnités de remplacement du revenu. Consultez le guide.

-

358

+

†

Montant de la ligne 350 moins celui de la ligne 358

=

359

+

†

Montant accordé en raison de l'âge ou pour personne vivant seule ou pour revenus de retraite. Remplissez l'annexe B.

+ 361

Montant pour personnes à charge et montant transféré par un enfant majeur aux études postsecondaires. Remplissez l'annexe A.

+ 367

Montant pour déficience grave et prolongée des fonctions mentales ou physiques. Consultez le guide.

+ 376

Additionnez les montants des lignes 359 à 376.

= 377

+

†

14 %

Montant de la ligne 377 multiplié par 14 %

= 377.1

+

†

Frais pour soins médicaux non dispensés dans votre région. Remplissez le formulaire TP-752.0.13.1.

378

+

†

Frais médicaux. Remplissez l'annexe B.

+ 381

+

†

Intérêts payés sur un prêt étudiant. Remplissez l'annexe M.

Montant demandé

+ 385

+

†

Additionnez les montants des lignes 378 à 385.

= 388

+

†

Montant de la ligne 388 multiplié par 20 %

= 389

+

†

20 %

Crédit d'impôt pour pompier volontaire et pour volontaire participant à des opérations de recherche et de sauvetage. Consultez le guide.

Précisez. 390.1

+

†

Crédit d'impôt pour prolongation de carrière. Consultez le guide.

+ 390

+

†

Crédit d'impôt pour nouveau diplômé travaillant dans une région ressource éloignée. Remplissez le formulaire TP-776.1.ND.

+ 391

+

†

Crédits d'impôt pour dons. Consultez le guide. Montant de la ligne 1 de la grille de calcul 393

+ 392

+

†

Crédit d'impôt pour achat d'une habitation. Remplissez le formulaire TP-752.HA.

+ 395

+

†

Crédit d'impôt pour cotisations syndicales, professionnelles ou autres

+ 396

+

†

Crédit d'impôt pour frais de scolarité ou d'examen. Remplissez l'annexe T.

+ 397

+

†

Crédit d'impôt pour frais de scolarité ou d'examen transféré par un enfant. Consultez le guide.

+ 398

+

†

Additionnez les montants des lignes 377.1, 389 à 392, 395 à 397, 398 et 398.1.

Crédits d'impôt non remboursables

= 399

+

†

Impôt et cotisations

Impôt sur le revenu imposable.

Remplissez la grille de calcul 401. Si vous devez remplir le formulaire TP-22 ou TP-25, cochez la case 403.

403

Crédits d'impôt non remboursables (ligne 399)

- 406

+

†

Montant de la ligne 401 moins celui de la ligne 406. Si vous devez remplir la partie A de l'annexe E, inscrivez plutôt le montant de la ligne 413 de cette annexe. Si vous remplissez le formulaire TP-766.2, cochez la case 404.

405

= 413

+

†

Si vous avez rempli la partie 4 du formulaire TP-766.2, cochez la case 405.

Crédit d'impôt pour contribution à des partis politiques autorisés du Québec (grille de calcul 414)

414

+

†

Crédit d'impôt pour dividende

+ 415

+

†

Crédit d'impôt pour acquisition d'actions de Capital régional et coopératif Desjardins, relevé 26, case B

+ 422

+

†

Crédit d'impôt relatif à un fonds de travailleurs. Consultez le guide.

+ 424

+

†

Additionnez les montants des lignes 414 à 424.

= 425

+

†

Montant de la ligne 413 moins celui de la ligne 425. Si le résultat est négatif, consultez le guide à la ligne 431.

= 430

+

†

Crédits transférés d'un conjoint à l'autre. Consultez le guide.

- 431

+

†

Montant de la ligne 430 moins celui de la ligne 431, ou montant de la ligne 18 de la partie B de l'annexe E.

= 432

+

†

Si le résultat est négatif, inscrivez 0. Reportez le résultat à la page 4.



I203 ZZ 73504851

Montant de la ligne 432

Droits d'immatriculation au registre des entreprises. Consultez le guide.	437	2	2				
Les renseignements contenus dans le registre des entreprises sont-ils exacts ?	436	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non		+ 438	,	
Cotisation au Régime québécois d'assurance parentale (RQAP) pour un travail autonome ou hors du Québec. Remplissez l'annexe R.				+ 439	,		
Versements anticipés de crédits d'impôt, relevé 19, case A, B, C, D, G ou H				+ 441	,		
Impôts spéciaux et redressement d'impôt. Consultez le guide.	Pécisez.	442		+ 443	,		
Cotisation au RRQ pour un travail autonome (grille de calcul 445)			444	<input type="checkbox"/>	+ 445	,	
Cotisation au Fonds des services de santé (FSS). Remplissez l'annexe F.				+ 446	,		
Cotisation au régime d'assurance médicaments du Québec.							
Remplissez l'annexe K ou inscrivez le numéro correspondant à votre situation à la case 449.	►	449		+ 447	,		
Additionnez les montants des lignes 432 à 447.				Impôt et cotisations	= 450	,	

Remboursement ou solde à payer

Impôt du Québec retenu à la source, selon vos relevés ou vos feuillets

ou vos réunites	451		
➔ Montant de la ligne 58 de votre annexe Q	– 451.1		
Montant de la ligne 451 moins celui de la ligne 451.1	= 451.2	► 451.2	
➔ Impôt du Québec retenu à la source transféré par votre conjoint	+ 451.3		
Cotisation payée en trop au RRQ ou au RPC	+ 452		
Impôt payé par acomptes provisionnels	+ 453		
Partie transférable de l'impôt retenu pour une autre province	+ 454		
Crédit d'impôt pour frais de garde d'enfants. Remplissez l'annexe C.	+ 455		
Crédits d'impôt relatifs à la prime au travail. Remplissez l'annexe P.	+ 456		
Cotisation payée en trop au Régime québécois d'assurance parentale (RQAP)	+ 457		
Crédit d'impôt pour maintien à domicile des aînés. Remplissez l'annexe J.	+ 458		
Remboursement de TVQ à un salarié ou à un membre d'une société de personnes	+ 459		
Crédit d'impôt Bouclier fiscal	+ 460		
Autres crédits. Consultez le guide.	Précisez. 461	+ 462	
Crédit d'impôt pour soutien aux aînés	+ 463		
Additionnez les montants des lignes 451.2 à 463. Impôt payé et autres crédits	= 465		
Compensation financière pour maintien à domicile. Consultez le guide.	+ 466		
Additionnez les montants des lignes 465 et 466.	= 468	► 468	
Montant de la ligne 450 moins celui de la ligne 468			= 470

Pour savoir comment vous inscrire au dépôt direct ou modifier des renseignements déjà fournis, consultez la page 10 du guide.

Remboursement	
474	↓
476	↓
478	↓
480	↓

► Montant de la ligne 470 s'il est positif

Montant transféré par votre conjoint. Consultez le guide avant d'inscrire un montant

Montant transféré par votre conjoint. Consultez le g

Montant de la ligne 17.5 moins celui de la ligne 17.7. Nous n'exigeons pas le solde si il s'élève à moins de 25. **Solde à payer:**

Je déclare que tous les renseignements me concernant dans ce formulaire et dans les documents annexés sont exacts et complets et qu'ils font état de tous mes revenus. Si j'ai droit à un remboursement et que **j'ai inscrit un montant à la ligne 476**, j'accepte qu'il serve au paiement du solde à payer.

Si j'ai inscrit un montant à la ligne 123, c'est parce que j'ai choisi d'ajouter à mon revenu une partie des revenus de retraite de mon conjoint.

4

Date

116 [Table of Contents](#)

Journal of Clinical Anesthesia 2000; 14: 100-104

P-1

400

400

Nous pourrons comparer les renseignements fournis avec ceux obtenus d'autres sources et les transmettre à des ministères ou organismes gouvernementaux.